

Ecole élémentaire J.Y. Cousteau

74, rue Firmin Petit

86580 Vouneuil-sous-Biard

05.49.60.44.64

ce.086558p@ac-poitiers.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2016

Présents :

Mme Magneron, Mme Cotier, Mme Zambénédeti, Mme Nadal, Mr Lacourcelle, Mme Amirault, Mme Mouys, Mme Philipponeau, représentant les parents d'élèves

Mme Lapinte, DDEN, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme Faucher, Mr Guyot, représentant la municipalité

Mme Durand, directrice

Mme Guillaud, Mme Matard, Mme André, Mme Jaulin, Mr Chabot, Mme Divet, enseignants

Excusés : Mr Thomas, Mme Cousin, Mme Faye, Mme Coubard, Mme Jarry-Revuelta.

Mme Turi, IEN, Inspectrice de l'Education Nationale.

1- Rentrée 2016

Les effectifs sont en augmentation régulière depuis plusieurs années. Plus 8 élèves cette rentrée, ce qui représente 170 élèves répartis en 7 classes :

24 CP (Mme Divet)

23 CP/CE1 (Mr Chabot) : 11 CP + 12 CE1

25 CE1 (Mme Guillaud)

25 CE2 (Mme Jaulin)

26 CE2/CM1 (Mme Durand) : 12 CE2 + 14 CM1

25 CM1/CM2 (Mme Matard) : 20 CM1 + 5 CM2

22 CM2 (Mme André)

Rentrée 2017

L'arrivée l'année prochaine de 42 élèves de grande-section pour un départ de 27 élèves de CM2 porterait les effectifs à 185 élèves à la rentrée 2017, auxquels il faut ajouter environ 4 arrivées de l'extérieur (chiffre à peu près constant ces dernières années), cela représente une estimation à 189 élèves à la rentrée prochaine.

Mme Faucher demande si cette augmentation ne nécessiterait pas l'ouverture d'une 8^{ème} classe pour la rentrée prochaine. Il est procédé au calcul de la moyenne du nombre d'élève par classe dans les deux cas : cela représente 27 élèves par classe s'ils sont répartis en 7 classes, ou 23,62 élèves par classe s'ils sont répartis en 8 classes. La question de l'éventuelle ouverture de la huitième classe est sérieusement posée.

Mme Durand rappelle que les ouvertures et fermetures de classe sont décidées par une commission académique. Mme Faucher prend note du nombre annoncé par l'école et va analyser l'évolution du nombre d'habitants liée aux nouvelles constructions (trois lotissements seront livrés dans l'année) avant de demander à rencontrer Mme Turi, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription. Mme Durand ajoute que les effectifs des classes maternelles sont

également autour d'une quarantaine d'élèves en petite et moyenne section cette année, ce qui laisse penser que cette augmentation des effectifs s'inscrit dans la durée. L'école maternelle a d'ailleurs ouvert une cinquième classe cette année.

D'un point de vue matériel, l'agrandissement des locaux, terminé l'année dernière, a été conçu pour accueillir une 8^{ème} classe. La salle de classe existante devra être équipée en mobilier et matériel informatique.

2- Comptes associatifs

→ **COMPTE USEP** : géré par Mme Durand

560,32 euros

Seules deux opérations compensées ont eu lieu sur le compte :

Licences : 524,50 euros

Tombola : 202 euros

Reversées à l'USEP

→ **COMPTE OCCE** : géré par Mme Guillaud

Solde au 31 août 2015 : 17 893 € à la rentrée 2015 (dont 7 690 € de subvention municipale pour les classes découvertes).

Les principales dépenses :

Ecole et cinéma : 1644 €

USEP : 524.50 €

Classe découverte cycle 3 : 7 022 €

Classe découverte cycle 2 : 1 754 €

Solde au 31 août 2016 : 10 600 €

Les principales entrées :

Cotisation des parents : 2622 €

Aides de l'APE : 7 625 €

Vente des chocolats de Noël : 713 €

Vente des photos scolaires : 1037 €

Marché de Noël : 530 €

3- Sécurité

→ **INCENDIE**

Le registre incendie a été entièrement remis à jour suite aux travaux d'agrandissement de l'école. Un premier exercice d'évacuation a été réalisé et s'est bien passé. Deux autres exercices seront faits pendant l'année.

→ **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Celui-ci est remis à jour chaque année.

2 types d'exercices sont prévus avec des signaux d'alerte différents :

Alerte confinement (coups de sifflet)

Alerte intrusion (corne de brume)

1 exercice alerte intrusion a déjà été effectué et s'est bien passé. Deux autres exercices seront faits pendant l'année.

4- Règlement intérieur

Le règlement intérieur de chaque école est élaboré à partir d'un règlement « type départemental ». Afin de mettre le règlement intérieur en conformité, il sera ajouté un article concernant les sanctions données aux élèves.

« Tout élève ne respectant pas les règles se verra sanctionné : les sanctions peuvent être une réprimande simple, la privation d'une partie de la récréation, compléter une fiche de réflexion, la réparation de la bêtise (ramasser des papiers, nettoyer un mur sali...)...

Les manquements graves feront, en plus, l'objet d'une information aux familles dans le carnet de liaison.

Lorsque le comportement d'un élève perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe, le règlement intérieur de l'école se réfère au règlement type départemental. »

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5- Projets des classes

Plusieurs projets musicaux cette année :

→ Projets opéras avec 5 classes : 3 classes cycle 2 « Myla et l'arbre bateau »

2 classe cycle 3 « Louise et l'aviateur allié »

Il s'agit d'un projet départemental mené par deux conseillères pédagogiques, alliant musique et arts visuels. Il comprend l'intervention de professionnels (musiciens, metteur en scène...) et donnera lieu à une représentation le 19 mai à la salle R2B.

L'équipe d'enseignants remercie la municipalité qui prête gracieusement la salle pour 2 soirées accueillant plusieurs groupes participant au projet.

→ Projet « découverte du ukulélé » pour les CM1/CM2 avec Mme Coubard

Le travail débutera le 25 novembre avec un intervenant.

→ Projet école et cinéma pour toutes les classes

3 films dans l'année, au cinéma Le Majestic de Neuville de Poitou, pour chaque classe.

→ USEP : du CE2 au CM2 : Rencontres sportives départementales

→ « La yourte passagère » est un projet mené avec la Maternelle.

Pendant une semaine, la yourte sera en résidence à l'école et seront proposées des animations découverte de la Mongolie, de ses traditions, des contes... Le coût de ce projet est de 3 790 €, L'APE apporte une importante aide financière de 2 000 €, les coopératives des deux écoles financeront le solde.

→ Projet archéologie et histoire au musée de Béruges avec les classes de CE2 et CE2/CM1.

→ Projet « au bord de la mer »

- Découverte du monde marin à l'aquarium de la Rochelle pour les CP et CE1
- Travail sur l'environnement pour les CM1/CM2 et CM2

→ Projet histoire CM2 :

Les élèves et enseignantes remercient chaleureusement Mr Chaigneaud pour son intervention en classe à propos de la guerre 1914/18. Ils ont ainsi préparé et participé à la cérémonie du 11 novembre. Cet engagement a été apprécié de tous.

→ Projet « Avec les yeux bandés », porté par Corinne Laville (commission accessibilité)
Un temps de sensibilisation sera organisé sur un temps de restauration.

6- Divers

→ L'équipe remercie l'APE pour les aménagements de la cour (4 buts de jeux de ballon)

→ Mme Jaulin remercie Mr Thomas pour alimenter l'atelier jardin en plantes diverses, terreau...

→ Quelques demandes à la municipalité :

→ plantation de 2 arbres pour ombrager la cour

→ Est-il possible de ressemer, en présence des enfants pour les sensibiliser, les pelouses très abimées ?

→ agenda :

Marché de Noël : mardi 6 décembre après la classe

Goûter de Noël (APE) : jeudi 15 décembre